

# Sommaire

## CAHIERS FRANÇAIS

### Équipe de rédaction

Philippe Tronquoy  
(rédacteur en chef)

Olivia Montel-Dumont,  
Céline Persini  
(rédactrices)

Jean-Claude Bocquet  
(secrétaire de rédaction)

### Conception graphique

Bernard Vaneville

### Illustration

Manuel Gracia

### Infographie

Annie Borderie

### Édition

Carine Sabbagh

### Promotion

Isabelle Parveaux

### Avertissement au lecteur

Les opinions exprimées  
dans les articles n'engagent  
que leurs auteurs.

Ces articles ne peuvent être  
reproduits sans autorisation.  
Celle-ci doit être demandée à  
La Documentation française  
29, quai Voltaire  
75344 Paris Cedex 07  
ou

droits-autorisation@ladocumentationfrancaise.fr

© Direction de l'information  
légale et administrative, Paris 2013

En application de la loi du 11 mars 1957 (art.41)  
et du code de la propriété intellectuelle  
du 1<sup>er</sup> juillet 1992, toute reproduction  
partielle ou totale à usage collectif  
de la présente publication  
est strictement interdite  
sans autorisation expresse  
de l'éditeur. Il est rappelé  
à cet égard que l'usage abusif  
et collectif de la photocopie  
met en danger l'équilibre économique  
des circuits du livre.

## DOSSIER

### 1 ÉDITORIAL

par Philippe Tronquoy

### 2 L'irrésistible ascension de l'internet

Françoise Benhamou

### 12 Le droit de l'internet à l'épreuve de la mondialisation

Nathalie Mallet-Poujol

### 18 Les technologies numériques et leur impact sur l'économie

Nathalie Coutinet

### 25 Le travail à l'heure du numérique

Anne-France de Saint Laurent-Kogan

### 31 Le renouvellement des industries culturelles à l'ère numérique

Joëlle Farchy

### 37 Les communautés numériques : objectifs, principes et différences

Danièle Bourcier  
et Primavera de Filippi

### 44 L'administration et le mobile

Bernard Benhamou

### 49 Les mutations économiques, sociales et politiques de l'internet des objets

Bernard Benhamou

### 55 L'écrit à l'ère du numérique

Roger Chartier

## DÉBAT

### 60 La criminologie est-elle une science ?

60 1. La criminologie  
est une discipline scientifique  
autonome

Loïck-M. Villerbu, Robert Cario,  
Martine Herzog-Evans, Alain Bauer

65 2. L'autonomie  
épistémologique de la  
criminologie : illusoire et inutile

Dan Kaminski, Philippe Mary,  
Yves Cartuyvels

## LE POINT SUR...

### 69 Récépissé et contrôles d'identité

Christian Mouhanna

## POLITIQUES PUBLIQUES

### 75 Le budget de la Défense

Frédéric Coste

## BIBLIOTHÈQUE

81 Daniel Cohen.  
*Homo economicus, prophète  
(égaré) des temps nouveaux.*

Albin Michel, Paris, 2012.

présenté par Baptiste Marsollat

# LA SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE

## La révolution du numérique

La découverte du microprocesseur dans les années 1970 a donné naissance à la troisième révolution industrielle, après celle inaugurée par l'invention de la machine à vapeur dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle puis celle liée à l'utilisation de nouvelles sources d'énergie un siècle plus tard.

Parler de société numérique signifie que tous les aspects de la vie sociale – l'économie, l'organisation du travail, les relations interindividuelles, la culture, les loisirs... – se trouvent concernés. Depuis que l'internet a commencé de toucher l'ensemble de la société à partir de la décennie 1990, les technologies numériques accompagnent de plus en plus la vie quotidienne de tout un chacun, même si leurs usages révèlent de notables différences selon les générations et les appartenances sociales. Et si certaines idéologies ont ambitionné au siècle dernier de faire advenir un « homme nouveau », l'interrogation sur la capacité du numérique, *mutatis mutandis*, à en susciter l'apparition est à tout le moins permise, eu égard à de possibles transformations d'ordre anthropologique touchant à l'intimité ou, plus encore, au rapport à l'écrit.

L'internet est l'expression la plus spectaculaire de notre monde numérique et son appréhension commande d'abord de bien identifier ses grands acteurs : producteurs d'éléments de réseaux et de terminaux, opérateurs de réseaux, fournisseurs de services et fournisseurs de contenus. À cette architecture s'en ajoute une autre, moins articulée celle-là, qui se rapporte aux régulations de la « toile » par les États et, partant, au droit – national, international, supranational – qui s'y applique.

L'impact du numérique sur l'économie est considérable. Sur l'internet s'est développé un modèle économique spécifique, tant du côté de l'offre que de la demande, tandis que l'accession gratuite des internautes à quantité d'œuvres culturelles déstabilise les industries productrices de ces biens. Par ailleurs, les communautés numériques, au-delà de leurs différences, y promeuvent des règles s'écartant des valeurs traditionnelles attachées au droit de propriété intellectuelles. Outre le secteur spécifique qu'elles ont fait émerger, les technologies numériques ont transformé l'organisation de la production de l'ensemble des secteurs économiques. L'administration, quant à elle, continue de s'adapter à cet environnement comme l'atteste maintenant son accompagnement de l'offre de nombreux services sur les terminaux mobiles. Ces derniers, qui sont en train de supplanter les ordinateurs, pourraient à leur tour laisser la place, pour saisir les informations, à d'autres dispositifs relevant de ce qu'on appelle l'internet des objets.

Avec l'apparition des réseaux sociaux de nouvelles sociabilités se sont créées et le partage entre le privé et le public se voit redéfini. L'internaute tend également à être un lecteur et un scripteur d'un type inédit.

**Philippe Tronquoy**

Dans notre dernier numéro, nous avons omis de préciser que l'encadré de la p. 67 reproduisant un article de Paul Thibaud paru dans *Le Monde* résultait d'un choix de la Rédaction des *C. F.*



# L'IRRÉSISTIBLE ASCENSION DE L'INTERNET

**Françoise Benhamou**

Professeur à l'Université Paris 13, membre de l'ARCEP

**Bâti sur une architecture bien identifiée – producteurs d'éléments de réseaux et de terminaux, opérateurs de réseaux, fournisseurs de services et fournisseurs de contenus – l'internet, dont la croissance est spectaculaire, participe d'un modèle économique spécifique, tant du côté de la demande – externalités de réseaux et rendements croissants d'adoption – que de l'offre avec des coûts fixes élevés mais des coûts variables quasi nuls. Françoise Benhamou insiste sur la puissance financière des acteurs de l'internet et sur les fonctionnements et les conséquences de cette économie de plateformes. Elle souligne enfin certaines des grandes tendances de l'internet – progression très rapide des technologies, glissement vers les usages en mobilité... – et des enjeux de souveraineté, notamment pour l'Europe, qu'il entraîne.**

**C. F.**

Il faut garder en tête la finalité originelle du Web afin d'en comprendre l'architecture. C'est à la demande du Pentagone et à des fins de défense nationale que dès les années 1950, un programme ambitieux de recherche est lancé auquel internet doit sa conception ; il s'agissait alors de créer un réseau de communication décentralisé et donc difficilement attaquable. La solution qui émergea consista en l'organisation d'une série de nœuds reliés les uns aux autres, mais dont la destruction de certains n'emporterait pas l'incapacité du réseau de fonctionner.

L'objectif de départ était de permettre une communication aisée entre des chercheurs des universités, de l'industrie et de la défense. Mais le réseau s'étendra rapidement à travers notamment l'action de la *National Science Foundation* (NSF) américaine qui en finance le *backbone* (le cœur de réseau). Depuis 1998 l'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers), une association à but non lucratif, gère les extensions de premier niveau des noms de domaines (tels .com, .net, .fr.). Les *registries* assurent l'enregistrement et la gestion de ces noms de domaines (telles la société américaine Verisign pour les .com ou la

française AFNIC pour les .fr), et les *registrars* assurent la vente directe auprès du client final.

## **L'architecture du réseau et la croissance sans limite du trafic**

Internet ne parvient véritablement au grand public que dans les années 1990. Réseau de réseaux permettant le transport d'informations, il offre, parmi ses applications les plus importantes, la messagerie électronique et le Web, système de consultation aisé.

L'accès à l'internet mondial transite par un fournisseur d'accès (FAI) au travers de divers moyens de communication électronique filaires (réseau téléphonique commuté, bas débit, ADSL, fibre optique jusqu'au domicile), ou sans fil (WiMAX, par satellite, 3G, 4G). Les FAI assurent la connectivité entre leur réseau et tous les autres réseaux. La croissance des usages des technologies mobiles est bien plus élevée, du moins pour les usages privés, que celle des technologies filaires, transformant progressivement l'économie des équipements comme celle des fournisseurs d'accès.